

Communiqué des organisations syndicales de la Recherche
Et l'Enseignement Supérieur

Le 7 Février

Imposer le retrait du CNE et du projet CPE

Le gouvernement poursuit et aggrave le démantèlement du code du travail et des droits sociaux des salariés. Alors que la loi Fillon, en retardant les départs à la retraite restreint les possibilités d'embauche des jeunes, elle est suivie par une politique du gouvernement et du patronat de suppression d'un emploi sur deux départs à la retraite (environ 600 000 départs à la retraite par an), qui accentue la précarité, les emplois dit « aidés » et le chômage. Le projet du Contrat Première Embauche (CPE) se situe dans cette logique. Il élargit les prérogatives néfastes du Contrat Nouvelle Embauche (CNE) pour l'ensemble des jeunes de moins de 26 ans

Au cours des deux premières années, les patrons pourront licencier sans justification et sans indemnisation, en cassant encore un peu plus le code du travail par la remise en cause du droit au Contrat à Durée Indéterminé (CDI).

Les jeunes voient reculer une nouvelle fois la perspective d'un emploi stable et des droits auxquels ils sont attachés.

Le gouvernement, dans son projet de loi de programme de la recherche, est dans la même logique, n'offrant aux jeunes que la perspective de la précarité : il refuse un statut aux doctorants, et augmente la précarisation des emplois par le financement et le recrutement sur projets.

D'ores et déjà l'agence nationale de la recherche génère 3000 emplois en CDD sur fonds publics. Cette précarisation touche toutes les catégories de personnels dans les services publics d'Etat et de Recherche : ITA, IATOS, Chercheurs, Enseignants-chercheurs...

Les organisations soussignées se félicitent de l'unité des organisations syndicales, étudiant(e)s et lycéennes pour la journée du 7 février qui exigent le retrait du CPE et du CNE.

Elles prennent toutes les dispositions pour assurer le succès de cette journée du 7 février.

Elles invitent les personnels à y participer massivement. Dans tous les établissements, elles appellent les personnels, titulaires et précaires (ITA, IATOSS, chercheurs, enseignants-chercheurs) à participer pleinement aux A.G, manifestations unitaires prévues **le mardi 7 février**.

Pour l'Île de France , manifestation

Bastille - République – Richelieu Drouot.

Départ de la Bastille à 14 HEURES

Pour les régions, à contacter les organisations syndicales interprofessionnelles

Les organisations syndicales signataires :

UNEF, SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, CGT-CIRAD, SGEN-CFDT-CNRS, SGEN-CFDT-INSERM, STREM-SGEN-CFDT, CFDT-CEA, SUP-RECHERCHE-UNSA, A&I-UNSA, SNPTES-UNSA, SUD-RECHERCHE-EPST, ...

Villejuif, le 30 janvier 2006